

**Zeitschrift:** Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Numismatische Gesellschaft

**Band:** 23-27 (1973-1977)

**Heft:** 103

  

**Artikel:** Un coin de la Compagnie des Indes Néerlandaises au Musée de Neuchâtel

**Autor:** Rougement, Denise de

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-171085>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UN COIN DE LA COMPAGNIE DES INDES NÉERLANDAISES AU MUSÉE DE NEUCHÂTEL

Denise de Rougemont

Lors d'une visite au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, Me Colin Martin attira notre attention sur un coin monétaire exposé parmi des sceaux.

Ce coin porte la marque de la Compagnie des Indes Orientales Néerlandaises et la date de 1790. C'est un coin de revers du double *duit*. La monnaie est décrite dans l'ouvrage de C. Scholten, *The coins of the Dutch Overseas Territories*, Schulman, Amsterdam 1953. Elle porte le numéro 743 de ce catalogue (illustration no 744a). Au droit de la pièce, les armes de la ville d'Utrecht, supportées par deux lions. Au revers, le monogramme de la Compagnie (VOC, Vereenigde Oostindische Compagnie). Au dessus du monogramme une étoile qui est la marque d'atelier, au dessous, la date, 1790.

Le *duit* (allemand *Deut*, anglais *doit*), est une monnaie hollandaise moderne en cuivre, valant  $\frac{1}{8}$  de *Stuiver*<sup>1</sup>. Le *duit* est une monnaie fiduciaire. En 1850, d'après Schrötter, 4000 millions de duits étaient en circulation.

Les *doubles duits*, *duits* et *demi-duits* au millésime 1790 ont été frappés en grande quantité. Il semble toutefois que le *demi-duit* ne soit connu que par quelques essais en argent. D'autre part, J. P. Moquette<sup>2</sup> pense que la moitié des pièces en circulation étaient des faux, frappés aux Indes Orientales avec un outillage importé d'Europe. Les faux sont assez faciles à déceler (au droit l'écu ne touche pas la barre, celle-ci est plus courte, etc.).

Le *Cabinet d'histoire naturelle* du général Charles-Daniel de Meuron est à la base des collections des Musées de la Ville de Neuchâtel.

Le général de Meuron<sup>3</sup>, né à St-Sulpice, au Val-de-Travers (canton de Neuchâtel) en 1738, commence sa carrière militaire en 1755 au service du roi de France dans le régiment suisse de Hallwyl, en garnison à la Rochelle. En 1757 Meuron s'embarque sur le *Florissant* pour une campagne sur mer de 33 mois contre les Anglais. En 1765, il entre comme lieutenant dans le régiment des Gardes-suisse, commandé par d'Erlach. Il y sert pendant 16 ans. En 1778 il est colonel. Il accepte alors l'offre du duc de Choiseul d'organiser un régiment suisse au service de la Hollande (Compagnie des Indes Orientales). En 1781 il lève son régiment. Il en est le commandant-propriétaire avec le rang de colonel. En 1783 le régiment tient garnison au Cap de Bonne-Espérance. En 1786, embarqué sur la flotte française du bailli de Suffren, il prend part à la bataille de Cuddalore.

Dès 1787, Meuron rentré pour quelques temps au pays, commence à monter son Cabinet d'histoire naturelle. Le régiment, commandé par un frère de Charles-Daniel, Pierre-Frédéric de Meuron, continue sa carrière au service de la Compagnie des Indes Orientales Néerlandaises jusqu'au moment de l'invasion de la Hollande par les troupes françaises de Pichegru. Le *Stathouder* de Hollande, réfugié en Angleterre met les colonies hollandaises sous la protection des Anglais. Ceux-ci

<sup>1</sup> Le *stuiver* (monnaie qui fait des étincelles, en Flandres: briquet) apparaît en Hollande en 1483. C'est à l'origine une monnaie d'argent. Il est en cuivre dans les Indes Néerlandaises. Des *bonks* (lingots de cuivre de Java) portent leur marque de valeur en St (*stuiver*).

<sup>2</sup> J. P. Moquette, dans une série d'articles sur les monnaies des Indes Orientales Néerlandaises in *Tijdschrift Indische Taal-, Land en Volkenkunde, Batavia*, 1905 à 1910.

<sup>3</sup> Le Cabinet d'histoire naturelle du général Charles-Daniel de Meuron par Guy de Meuron et Pierre Centlivres, Bâle et Neuchâtel 1964. Imprimerie d'Areuse, Neuchâtel (Suisse).

envoient à Meuron un émissaire secret pour lui proposer de passer au service de l'Angleterre. Le général de Meuron accepte et part pour les Indes où son régiment participe à diverses campagnes (Mysore, occupation de Ceylan, etc.).

Meuron mourut à Neuchâtel en 1806.



Le régiment, sous le commandement de Pierre-Frédéric, quitte les Indes l'année de la mort du général. Il est transféré, après toutes sortes de pérégrinations, au Canada pour protéger cette colonie anglaise contre les Américains.

Le général de Meuron fit don de son Cabinet d'histoire naturelle à la Ville de Neuchâtel de son vivant déjà. Un inventaire accompagnait les collections. Malheureusement, au gré des déménagements, le musée initial s'étant divisé en quatre musées (art et histoire, archéologie, ethnographie, histoire naturelle) certains cahiers de cet inventaire ont été égarés, parmi ceux-ci, celui des objets divers dans lequel devrait se trouver notre coin. Des recherches actives sont en cours et nous espérons bien retrouver ces inventaires.

Parmi les donateurs du Musée d'art et d'histoire, Meuron est le seul à avoir été, en 1790, au service de la Compagnie des Indes Néerlandaises. On admettra donc que le coin faisait partie de sa collection. Comment l'a-t-il acquis?

Il a été dit plus haut que de nombreux faux *duits* circulaient aux Indes Néerlandaises et y étaient frappés. Les coins officiels, s'ils ne sont pas détruits, sont conservés en lieu sûr. Ce coin pourrait être un coin de faussaire. Comment le savoir puisque les caractéristiques du faux sont au droit de la pièce et que le nôtre est un coin de revers? Le Cabinet des Médailles à Paris, pas plus que le Musée de Neuchâtel ne possèdent de pièce correspondant à ce coin.

Le général faisait-il de la fausse monnaie? Le régiment avait une forge de campagne dont le modèle réduit est exposé au Musée de Neuchâtel. (C'est l'œuvre

de Charles Borel, de Fleurier, soldat au régiment Meuron, et donateur, à l'exemple de son chef, de son ouvrage au musée.)

Le général a-t-il saisi ce coin chez un faux-monnayeur ou plus prosaïquement l'a-t-il acheté au bazar?

Nous livrons ce petit problème à la sagacité des lecteurs de la Gazette, spécialistes des monnaies de cette région.

---

## ALTES UND NEUES – NOUVELLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

---

### *Zum Fundmünzen-Methodenkolloquium in Bad Homburg bei Frankfurt am Main (9. bis 13. Februar 1976)*

Der Erfolg eines Kolloquiums, wie es vom Arbeitskreis «Fundmünzen der römischen Zeit in Deutschland» an der J.-W.-Goethe-Universität Frankfurt organisiert wurde, ist vom Beitrag oder besser vom persönlichen Einsatz eines jeden Teilnehmers abhängig. Vieles hängt auch von der Organisation ab und – wer möchte es bezweifeln – von dem Rahmen. In jeder Hinsicht wird man diese Zusammenkunft in allerbesten Erinnerung behalten und dankbar anerkennen, daß hier am Limes einem internationalen Gremium von Numismatikern großzügig die Gelegenheit zu einem sehr intensiven und fruchtbringenden Gedankenaustausch geboten wurde. Zu bedauern ist nur, daß einigen lieben Kollegen die Limesüberquerung verwehrt blieb. Glücklicherweise können aber ihre Beiträge genutzt werden, da sie mit allen andern zusammen in einem Band gedruckt werden. Und weil eben der Ertrag des Kolloquiums als Ganzes zur Veröffentlichung kommen wird, so wollen wir uns hier auf einen kurzen Überblick der Materie beschränken.

Die erfreuliche Tatsache, daß rund anderthalb Dutzend Länder vertreten waren, ergab ein weitgefächertes Programm, in welchem zahlreiche Aspekte des antiken Münzumschlufs in fast ganz Europa dargelegt und anschließend diskutiert wurden.

Was die gallischen Münzen anbelangt, so wurde deren Umlauf im Rhonetal («monnaies au cavalier») und auf dem Gebiet der Treverer («Tetelbiere») behandelt und Attributionsfragen erörtert.

Alle andern Vorträge waren vorwiegend der römischen Numismatik gewidmet. Schatzfunde wurden in ihrer Zusammensetzung

nebst dem geschichtlichen Hintergrund analysiert (Beaurains-les-Arras, Bikié-Do [Jugoslawien], Kaiseraugst, Sigus [Algerien], Viuz-Faverge). Ferner kam die Problematik der Schatzfunde mit mehreren Vergrabungsstellen zur Sprache.

An Siedlungsfunden wurden besprochen: Emporion, Köln (Fundmünzenauswertung in einer modernen Großstadt), Krefeld-Gellep (Chronologie des römischen Kastells Gelliduba). Zwei Vorträge waren den Gegenstempeln und den Auswertungsmöglichkeiten von Münzfunden in römerzeitlichen Gräbern vorbehalten. Eine Reihe von Autoren befaßte sich mit den Problemen der Aufnahme und des Umlaufs antiker Münzen in Belgien, Böhmen, Bulgarien, der antiken Provinz Dakien, der DDR, den Donauprovinzen, England, Österreich, der Schweiz, Schweden und Ungarn. Verschiedene Beiträge hatten besonders theoretische Aspekte der damit verbundenen Problematik zum Thema.

Vorschläge zur statistischen Auswertung wurden an Fundkomplexen aus Emporion, England sowie aus Mittel- und Osteuropa demonstriert.

Abschließend wurde ein sehr präziser Einblick in den Aufbau und die Arbeitsweise des Fotoarchivs antiker Münzen am Seminar für Numismatik an der Universität Frankfurt vermittelt.

Aufgelockert waren die Sitzungen durch den Besuch des Geldmuseums der Deutschen Bundesbank, des Saalburg-Museums, des Seminars für Numismatik an der J.-W.-Goethe-Universität Frankfurt und des Badischen Landesmuseums Karlsruhe.

Bei der Menge von Arbeitsmaterial wird dessen Verarbeitung einige Zeit in Anspruch nehmen und dürfte in der Folge ein zweites Kolloquium unentbehrlich machen.

R. Weiller